



HAL
open science

L'interdiction du commerce de l'ivoire à Hong Kong Vue par la presse anglophone locale

Claire Bouillot

► To cite this version:

Claire Bouillot. L'interdiction du commerce de l'ivoire à Hong Kong Vue par la presse anglophone locale. *Perspectives chinoises*, 2018, *Savoir et pouvoir dans la Chine du 21e siècle : la production des sciences sociales*, 4, pp.69-73. hal-03961913

HAL Id: hal-03961913

<https://hal.science/hal-03961913>

Submitted on 11 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Perspectives chinoises

2018-4 | 2018

Savoir et pouvoir dans la Chine du 21^e siècle : la production des sciences sociales

L'interdiction du commerce de l'ivoire à Hong Kong

Vue par la presse anglophone locale

Claire Bouillot



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/8957>

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 69-73

ISBN : 979-10-91019-29-3

ISSN : 1021-9013

Ce document vous est offert par Ecole Normale Supérieure Paris



Référence électronique

Claire Bouillot, « L'interdiction du commerce de l'ivoire à Hong Kong », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2018-4 | 2018, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 11 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/8957>

Tous droits réservés

L'interdiction du commerce de l'ivoire à Hong Kong

Vue par la presse anglophone locale

CLAIRE BOUILLOT

Le 31 janvier 2018 fut marqué par l'adoption à Hong Kong d'une loi interdisant le commerce d'ivoire d'éléphant en trois phases avec un effet total le 31 décembre 2021⁽¹⁾, à la suite de la Chine continentale qui avait interdit ce commerce dès le 31 décembre 2017. Ces réglementations, issues d'une convention internationale (la CITES)⁽²⁾, sont particulièrement adaptées à ces territoires puisqu'ils représentent (avec le Japon) la destination principale de l'ivoire légal et illégal dans le monde depuis les années 1950 (Barbier *et al.* 2009). Ce commerce, et surtout son versant illégal, menace la survie des éléphants d'Afrique dont l'ivoire est considéré comme précieux (Witemyer *et al.* 2014 ; Thoulless *et al.* 2016).

À Hong Kong, la circulation de l'ivoire ne cesse d'être alimentée par la presse. En juillet 2017, la plus grosse saisie d'ivoire illégal des 30 dernières années (7,2 tonnes) a été enregistrée⁽³⁾. Le début de l'année 2018 a également été marqué, d'une part, par la démission d'un membre du Comité consultatif relatif aux espèces en danger auprès du gouvernement (également marchand d'ivoire), pour avoir vendu de l'ivoire illégal, donnant un parfum de scandale au processus législatif⁽⁴⁾ ; d'autre part, par l'assassinat d'Esmond Bradley Martin à Nairobi, un des plus grands experts du commerce illégal d'ivoire⁽⁵⁾.

Cet ensemble de faits d'actualité, nationaux et internationaux, ainsi que d'études scientifiques et de rapports divers, a accompagné la réforme législative à Hong Kong. Il reflète la complexité de ses enjeux, comme en témoignent les débats législatifs houleux provoqués par des intérêts divergents. De nombreux articles de la presse locale (anglophone ou de langue chinoise) et de la presse de Chine continentale (anglophone) ont traité de cette réforme en exposant les tensions, les points de vue, les arguments des protagonistes. Une première lecture laisse toutefois à penser que certains points ont été peu discutés. En analysant le traitement médiatique de la réforme législative à Hong Kong, cet article mettra en lumière les enjeux politiques de cette interdiction, et notamment les zones d'ombre du débat public. Il propose de rompre la dichotomie de l'engagement « en faveur » ou « contre » que peuvent caractériser les débats portant sur l'extinction de ces mammifères emblématiques. Notre revue de presse a consisté en un recueil et une analyse approfondie d'articles de la presse locale anglophone essentiellement. Le sujet de la réforme législative à Hong Kong et la diversité des contenus justifient cette sélection de 21 articles sur 41 consultés. Deux articles de la presse locale de langue chinoise (sélectionnés parmi 28 articles), ainsi que six articles de la presse anglophone de Chine continentale (sélectionnés parmi 47 articles) viendront à l'appui du propos. Ces articles ont été publiés entre 2015 et juillet 2018, c'est-à-dire depuis l'annonce de la réforme jusqu'à la mise en œuvre des premières étapes. Le déroulement chronologique de la réforme sera évoqué à travers plusieurs moments et questions-clés qui méritent une attention particulière.

Une réforme inéluctable

En 2015, le président Xi Jinping s'est engagé à interdire progressivement le commerce de l'ivoire en Chine continentale⁽⁶⁾. À Hong Kong, la nouvelle a été reçue comme le signal positif d'une future interdiction de commerce sur le territoire⁽⁷⁾. Et en effet, dès janvier 2016, le chef du Conseil exécutif de Hong Kong de l'époque, Leung Chun-ying, a annoncé son intention de fermer le marché. Un projet de loi qui durcit les textes précédents a donc été élaboré courant 2016, débattu au Conseil législatif en 2017, puis adopté le 31 janvier 2018. Si la réforme a été rapidement entérinée à la suite de la Chine continentale, les articles de presse n'éclairent pas les liens entre les deux réformes, notamment les ressorts politiques liés aux questions de gouvernance. La sauvegarde des éléphants d'Afrique par deux réglementations similaires semble donc constituer un consensus entre la Chine continentale et Hong Kong. Si cela s'avère une bonne nouvelle pour les espèces, cela questionne l'autonomie législative de Hong Kong.

De même, un article qualifie l'annonce de Leung Chun-ying de « surprise »⁽⁸⁾. Ceci est étonnant, Hong Kong étant un hub mondialement connu du commerce de l'ivoire (Barbier *et al.* 2009 ; Martin et Vigne 2015). D'autre part, dès 2013, Hong Kong a été classée parmi les territoires les plus affectés

1. Protection of Endangered Species of Animals and Plants (Amendment) Ordinance 2018, The Government of the Hong Kong Special Administrative Region Gazette, <https://www.gld.gov.hk/legazette/pdf/20182206/es1201822067.pdf> (consulté le 10 juillet 2018).
2. Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (dite CITES). Entrée en vigueur en 1975, adoptée par Hong Kong en 1976 et par la Chine continentale en 1981. Voir <https://www.cites.org/fra/disc/what.php> (consulté le 15 février 2018).
3. Jun Pang, « In Pictures: 3 arrests as Hong Kong makes record ivory seizure totalling 7.2 tonnes », *Hong Kong Free Press*, 6 juillet 2017, <https://www.hongkongfp.com/2017/07/06/three-arrests-hong-kong-makes-record-ivory-seizure-totalling-7-2-tonnes/> (consulté le 19 juillet 2018).
4. Elson Tong, « Hong Kong trader caught with illegal ivory quits gov't endangered species advisory post », *Hong Kong Free Press*, 10 janvier 2018, <https://www.hongkongfp.com/2018/01/10/hong-kong-trader-caught-illegal-ivory-quits-govt-endangered-species-advisory-post/> (consulté le 19 juillet 2018).
5. Associated Press, « "A robbery made to look like a hit" ? His work persuaded China to ban ivory trading – now he has been found stabbed to death at home in Kenya », *South China Morning Post*, 5 février 2018, <https://www.scmp.com/news/world/africa/article/2132110/his-work-persuaded-china-ban-ivory-trading-now-he-has-been-found> (consulté le 18 juillet 2018).
6. Andre Vltchek, « Ivory ban is an example for the world », *China Daily*, 12 janvier 2018, http://africa.chinadaily.com.cn/weekly/2018-01/12/content_35489543.htm (consulté le 24 juillet 2018).
7. Kylie Knott, « Is US-China deal enough pressure to push away Hong Kong's illegal ivory trade ? », *South China Morning Post*, 26 septembre 2015, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/1861714/pressure-halt-hong-kong-ivory-trade-increases> (consulté le 21 septembre 2018).
8. Ernest Kao, « Hong Kong plan to ban ivory trade by 2021 receives Executive Council go-ahead », *South China Morning Post*, 21 décembre 2016, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/2056411/hong-kong-plan-ban-ivory-trade-2021-receives> (consulté le 12 juillet 2018).

par le commerce illégal d'ivoire dans le cadre du « National Ivory Action Plans Process » de la CITES. À la lecture d'un autre article, on apprend également qu'Elizabeth Quat, membre du Conseil législatif, qui s'est rendue au Kenya en 2014, avait déposé une motion lors d'une réunion du LegCo en décembre 2015, afin de renforcer la lutte contre la contrebande d'animaux sauvages⁽⁹⁾. Enfin, il semblerait que les artisans et commerçants d'ivoire aient été consultés sur cette question depuis « un ou deux ans », par le Département de l'agriculture, la pêche et la conservation (AFCD) qui délivre les licences d'importation, d'exportation, de réexportation et de vente de l'ivoire à Hong Kong⁽¹⁰⁾.

La réforme ne pouvait donc qu'être imminente. Elle avait d'ailleurs été préparée, dès 2013, par les institutions de protection de la faune sauvage, par un ensemble d'actions visant à sensibiliser l'opinion publique et les législateurs sur le sujet⁽¹¹⁾ (destruction en 2014 des stocks d'ivoire saisi, enquêtes en caméras cachées auprès des commerçants au sujet du blanchiment d'ivoire⁽¹²⁾, etc.). Il semblerait que les actions aient porté leurs fruits, selon une étude commandée par WildAid et réalisée en 2014. Elle a conclu que 75 % des personnes interrogées à Hong Kong supportaient l'interdiction du commerce de l'ivoire (Pang 2015), un argument repris devant le Conseil législatif.

Les forces en action contre le commerce

Trois types d'acteurs impliqués dans le jeu de pouvoir autour de la législation sur le commerce de l'ivoire ressortent dans le traitement médiatique de l'actualité. Elles recoupent les catégories évoquées par Gao Yufang pour étudier l'interdiction du commerce de l'ivoire en Chine continentale : « *anti-illegal trade* », « *pro-trade* », « *anti-all-trade* » (Gao 2014). La première (« *anti-illegal-trade* »), est composée des institutions qui ont mené et exécutent la réforme (le Bureau de l'environnement auprès du gouvernement, le Conseil législatif, l'AFCD). La seconde (en partie « *pro-trade* » – certains artisans étant davantage qualifiés d'« *anti-illegal trade* ») représente les 100 artisans et 370 vendeurs d'ivoire sous licence réunis en collectifs⁽¹³⁾ : The Hong Kong Ivory Manufacturing Workers General Union, The Hong Kong and Kowloon Ivory Manufacturers Association (Wong 2018), The Hong Kong Ivory Industrial and Commercial Association, The Hong Kong Ivory Arts Association.

La troisième force (« *anti-all-trade* ») s'incarne dans les institutions de protection de la faune sauvage. WildAid est mise en avant car elle s'est montrée très active dans le débat public, mais la liste des personnes invitées à s'exprimer devant le panel des affaires environnementales du Conseil législatif en juin 2017 en comporte une dizaine d'autres⁽¹⁴⁾.

Il est à noter que certains acteurs du marché, les acheteurs d'ivoire, aux profils divers (des amateurs aux collectionneurs), sont peu mentionnés dans les articles. Or certaines motivations pourraient expliquer un positionnement dans le débat. Par exemple, étant donné que les objets anciens en ivoire prennent de la valeur du fait de la raréfaction de la matière, certains collectionneurs et investisseurs ont des intérêts financiers dans l'interdiction du commerce, l'ivoire devenant une matière encore plus précieuse. En omettant de mentionner les acheteurs et leur diversité d'intérêts, les articles éludent certaines questions liées à la demande, au goût de l'ivoire.

Cette réforme mobilise donc des acteurs aux intérêts divergents mais dont la majorité semble s'accorder sur le principe même de l'interdiction, ce qui a été confirmé par le vote final (49 voix pour, 4 voix contre). Le fondement

de la volonté de cette interdiction de commerce, à savoir son effet positif sur le ralentissement du braconnage des éléphants d'Afrique, a certainement été évoqué par les acteurs de la réforme. Cependant, au regard des rapports de presse, il semble avoir été acté et peu discuté. Un article cite un vendeur d'ivoire, qui, dès 2016, qualifiait cette réforme « d'illogique » : « *If you stop the sales, will it really stop the killing of elephants in Africa?* »⁽¹⁵⁾. Cette question mérite d'être soulevée. Les chercheurs s'accordent sur le fait que l'interdiction du commerce de l'ivoire n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner de mesures, dans les pays exportateurs et importateurs, visant au contrôle de la circulation aux frontières (applicables également au commerce en ligne), à l'élimination de la corruption et à l'éducation afin de modifier le goût pour l'ivoire (Cornelis van Kooten 2008 ; Bennett 2015 ; Wong 2018).

De plus, la question du maintien de commerces légaux, et donc du maintien de la valeur de l'ivoire, a parfois été évoquée⁽¹⁶⁾. Elle mérite toutefois de plus amples explications. En effet, les interdictions de commerce de l'ivoire ne sont jamais totales. À Hong Kong, les ventes d'objets en ivoire fabriqués avant 1^{er} juillet 1925 (hors trophées) seront encore autorisées, sous contrôle. Si certains articles évoquent le commerce des antiquités, les conséquences économiques du maintien de cette partie du commerce ne sont pas abordées⁽¹⁷⁾. Or, le blanchiment est une pratique assez courante à Hong Kong (entre ivoire d'éléphant et de mammoth, entre ivoire ancien et récent – Knights *et al.* 2015) et sans études biologiques, il est impossible de dater la matière avec certitude. Ces analyses sont coûteuses et doivent être réalisées à l'étranger car, à l'heure actuelle, les autorités de Hong Kong ne possèdent pas d'outils suffisants en termes de quantité et de finesse d'analyse⁽¹⁸⁾. Nous pouvons donc nous demander si cette niche maintiendra un commerce (frauduleux ou non), et si elle maintiendra une valeur à l'ivoire. D'autant plus que les États mènent

9. Koel Chu, « Motion to ban ivory trade to be discussed in LegCo », *Hong Kong Free Press*, 1^{er} décembre 2015, <https://www.hongkongfp.com/2015/12/01/motion-to-ban-ivory-trade-to-be-discussed-in-legco/> (consulté le 19 juillet 2018).
10. Ernest Kao, « Hong Kong ivory traders mull legal challenge against plan to ban sales in five years », *South China Morning Post*, 26 décembre 2016, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/2057272/hong-kong-ivory-traders-mull-legal-challenge> (consulté le 12 juillet 2018).
11. Ernest Kao, « Why Hong Kong's ban on ivory trade is such a big deal », *South China Morning Post*, 2 février 2018, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/2131642/why-hong-kongs-ban-ivory-trade-such-big-deal> (consulté le 18 juillet 2018).
12. Pamela Boykoff, Ivan Watson, « Undercover video exposes Hong Kong's illegal ivory trade », *CNN*, 21 octobre 2015, <https://edition.cnn.com/2015/10/21/asia/hong-kong-illegal-ivory-trade/> (consulté le 25 juillet 2018).
13. Ernest Kao, « Why Hong Kong's ban on ivory trade is such a big deal », *art. cit.*
14. Conseil législatif, <https://www.legco.gov.hk/yr16-17/english/panels/ea/agenda/ea20170606-ag-app.htm#attend> (consulté le 27 juillet 2018).
15. Ernest Kao, « Why Hong Kong's ban on ivory trade is such a big deal », *art. cit.* ; Ernest Kao et Danny Lee, « Controversial ivory trade to continue for five more years before full ban imposed », *South China Morning Post*, 21 juin 2016, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/1978211/controversial-ivory-trade-continue-five-more-years> (consulté le 27 juillet 2018).
16. Yang Wanli et Edith Mutethya, « Halting ivory », *China Daily*, 26 mai 2018, <http://www.chinadaily.com.cn/a/201805/26/WS5b0838f5a31001b82571c664.html> (consulté le 24 juillet 2018).
17. Poon Pak Lam 潘柏林, « 港府擬立法5年後禁賣象牙 » (Gang fu ni li fa wu nian hou jin mai xiangya, Le gouvernement hongkongais a l'intention de légiférer sur l'interdiction dans 5 ans du commerce de l'ivoire d'éléphant), *Apple Daily*, 22 décembre 2016, <https://hk.news.appledaily.com/local/daily/article/20161222/19873400> (consulté le 24 juillet 2018) ; Elson Tong, « Traditional art or brutal industry? LegCo panel debates plan to phase out ivory trade by 2021 », *Hong Kong Free Press*, 28 mars 2017, <https://www.hongkongfp.com/2017/03/28/traditional-art-brutal-industry-legco-panel-debates-plan-phase-ivory-trade-2021/> (consulté le 19 juillet 2018).
18. Selon David M. Baker, membre du Conservation Forensics Lab à l'Université de Hong Kong. Communication personnelle, 2017.

des politiques de destruction de stocks d'ivoire saisi (en 2014 à Hong Kong et en Chine continentale). Or ces mesures semblent augmenter la rareté de la matière et donc la valeur de l'ivoire par spéculation ('T Sas-Rolfes *et al.* 2014). Toutefois, depuis l'annonce de l'interdiction en Chine continentale en 2015, une baisse progressive du prix de l'ivoire brut illégal est annoncée⁽¹⁹⁾ (Martin et Vigne 2017). Reste à savoir si le braconnage ralentira également.

Ces questions restent ainsi des « points morts » dans le traitement médiatique de la réforme, et l'interdiction du commerce présentée comme le remède pour la sauvegarde des éléphants d'Afrique ne semble qu'une étape dans cette lutte. Mais il faut reconnaître que la symbolique est forte.

Les principaux points de tension : la période de transition et les compensations

Certaines modalités de l'interdiction ont été traitées au cœur des articles. Une période de transition de cinq ans a été décidée (jusqu'en 2021), permettant aux artisans et commerçants d'ivoire d'écouler leurs stocks. Le législateur et les institutions de protection de la faune sauvage souhaitent diminuer la durée, qualifiée de « grâce », à deux ans justifiant la vitesse d'action⁽²⁰⁾. Mais le délai a été maintenu, d'une part, dans un souci de « justice et d'équité » puisque les stocks des artisans et commerçants leur appartiennent, ils les exploitent grâce aux licences. D'autant plus que le gouvernement a autorisé l'importation d'ivoire ancien par des pays étrangers⁽²¹⁾. D'autre part, car le gouvernement ne peut pas juridiquement révoquer les licences, elles seront donc progressivement non renouvelées⁽²²⁾.

Le second point de tension est relatif aux compensations. Il est peu probable que les artisans et commerçants écoulent les stocks d'ici 2021, selon une étude de l'AFCD qui reconnaît la faible activité du commerce issu des stocks légaux depuis 2016⁽²³⁾. Ceux-ci se sont donc estimés injustement spoliés de leur propriété privée garantie par la loi fondamentale et ont réclamé une compensation de plusieurs milliards de dollars hongkongais pour la probable perte de leurs stocks constitués en toute légalité (estimés entre 64⁽²⁴⁾ et 111 tonnes⁽²⁵⁾ en 2017). Mais leurs demandes ont été rejetées dans la mesure où cela donnerait une mauvaise image du gouvernement de Hong Kong achetant de l'ivoire et cela pourrait favoriser le braconnage d'ivoire puis son transport à Hong Kong pour profiter des compensations⁽²⁶⁾.

Si notre corpus d'articles a permis de reconstituer l'argumentaire de chaque acteur impliqué dans le débat, c'est toutefois la parole des institutions de protection de la faune sauvage qui semble avoir été davantage relayée par la presse. Par exemple, *Hong Kong Free Press* a publié des articles rédigés par des représentants de WildAid⁽²⁷⁾ et leurs actions de sensibilisation de l'opinion publique sont régulièrement couvertes⁽²⁸⁾. Au contraire, certaines idées en faveur des artisans et commerçants (qu'elles soient bonnes ou mauvaises) sont peu relayées. Tout comme l'idée de créer des points de vente d'ivoire à but non lucratif dans un circuit fermé, dont les bénéficiaires seraient destinés à la protection des éléphants⁽²⁹⁾. De même, le devenir des stocks invendus à la fin de la période de transition n'est pas abordé dans les articles. La faible exposition de la parole des artisans et commerçants peut s'expliquer : ils sont peu nombreux (moins de 500)⁽³⁰⁾, ils sont âgés donc maîtrisent peu les codes de la communication, notamment visuelle, ils ne sont pas visibles sur les réseaux sociaux et ils s'expriment plutôt en mandarin ou cantonais. De plus, leur image publique a été dégradée par les agissements frauduleux de certains⁽³¹⁾. Finalement leur si-

tuation n'a semblé affecter ni l'opinion publique, ni la majorité des parlementaires, ni la presse.

La question du patrimoine culturel

La disparition progressive du savoir-faire de la sculpture sur ivoire à Hong Kong a été peu envisagée dans les articles. Certains articles relatifs à l'interdiction en Chine continentale traitent de ces aspects. Ils évoquent la difficulté de transférer la technique de sculpture sur d'autres matériaux. L'ivoire de mammoth est mentionné mais la question de la similarité de la technique divise. Certains artisans estiment également que cette solution n'est pas pérenne dans la mesure où les stocks d'ivoire de mammoth dans les sols gelés risquent de s'épuiser⁽³²⁾.

À la lecture d'un article relatif à Hong Kong, nous comprenons que la question du patrimoine artistique et culturel a été évoquée durant les débats législatifs. Son titre, « Traditional art or brutal industry? [...] », semble interroger cette dimension, mais étonnamment, le contenu n'ap-

- Emily Tsang, « Hong Kong approves elephant ivory ban in landslide vote », *South China Morning Post*, 31 janvier 2018, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/2131433/hong-kong-approves-elephant-ivory-ban-landslide> (consulté le 18 juillet 2018) ; « It's the beginning of the end for ivory in China », *China Daily*, 2 janvier 2018, <http://www.chinadaily.com.cn/a/201801/02/WS5a4ad56ba31008cf16da48da.html> (consulté le 19 juillet 2018).
- Kris Cheng, « Gov't says shortening ivory ban's 5-year grace period may be challenging », *Hong Kong Free Press*, 28 juin 2016, <https://www.hongkongfp.com/2016/06/28/govt-says-shortening-ivory-bans-5-year-grace-period-may-be-challenging/> (consulté le 19 juillet 2018).
- Christy Leung, « "Need for action beyond dispute": Britain's shameful ivory trade set to end with total ban proposed », *South China Morning Post*, 7 octobre 2017, <https://www.scmp.com/news/world/europe/article/2114365/need-action-beyond-dispute-britains-shameful-ivory-trade-set-end> (consulté le 18 juillet 2017).
- Ernest Kao, « Five years to ban Hong Kong ivory trade is too long, lawmakers argue », *South China Morning Post*, 28 juin 2016, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/1982292/five-years-ban-hong-kong-ivory-trade-too-long> (consulté le 12 juillet 2018).
- Ernest Kao, « Why Hong Kong's ban on ivory trade is such a big deal », *art cit.*
- Ibid.*
- Poon Pak Lam 潘柏林, « 【施政報告—前瞻】 修例禁象牙買賣？港商改售長毛象牙避監管 », (Shizheng baogao—qianzhan Xiu li jin xiangya maimai? Gang shang gai shou changmao xiangya bi jianguan, Prospectives juridiques. Une révision de la loi pour interdire le commerce de l'ivoire ? Les commerçants assurent vendre de l'ivoire de mammoth pour échapper à la surveillance), *China Daily*, 10 janvier 2016, <https://hk.news.appledaily.com/local/realtime/article/20160110/54629083> (consulté le 24 juillet 2018).
- Kris Cheng, « No compensation for Hong Kong's ivory traders ahead of total ban, says environment deputy », *Hong Kong Free Press*, 6 septembre 2017, <https://www.hongkongfp.com/2017/09/06/no-compensation-hong-kongs-ivory-traders-ahead-total-ban-says-environment-deputy/> (consulté le 19 juillet 2018).
- Peter Knights, « Hong Kong's ivory trade: When the buying stops, the killing can stop too », *Hong Kong Free Press*, 27 mars 2017, <https://www.hongkongfp.com/2017/03/27/hong-kongs-ivory-trade-buying-stops-killing-can-stop/> (consulté le 19 juillet 2018) ; Gavin Edwards, « A message from African rangers to Hong Kong: End the ivory trade, because our bodies are on the line », *Hong Kong Free Press*, 5 juin 2017, <https://www.hongkongfp.com/2017/06/05/message-african-rangers-hong-kong-end-ivory-trade-bodies-line/> (consulté le 19 juillet 2018).
- Karen Cheung, « Environmentalists protest outside Legislative Council urging lawmakers to support ivory ban », *Hong Kong Free Press*, 6 septembre 2017, <https://www.hongkongfp.com/2017/09/06/environmentalists-protest-outside-legislative-council-urging-lawmakers-support-ivory-ban/> (consulté le 19 juillet 2017).
- Ho Lok-Sang, « Conservationist sale better choice », *China Daily*, 20 juin 2017, http://www.chinadaily.com.cn/hkedition/2017-06/20/content_29808927.htm (consulté le 19 juillet 2018).
- En 2014, selon le Secrétaire de l'environnement, 447 personnes ont obtenu une licence autorisant la possession d'ivoire (Hong Kong Government, Press Release 2014 ; Wong 2018). Un article avance le nombre de 470 (370 grossistes licenciés et 100 artisans). Ernest Kao, « Why Hong Kong's ban on ivory trade is such a big deal », *art cit.*
- Vivienne Zeng, « "I need to eat rice": Ivory trader denies wrongdoing as LegCo debates combating wildlife smuggling », *Hong Kong Free Press*, 2 décembre 2015, <https://www.hongkongfp.com/2015/12/02/i-need-to-eat-rice-ivory-trader-denies-wrongdoing-as-legco-debates-combating-wildlife-smuggling/> (consulté le 19 juillet 2018).
- Zheng Caixiong, « Ivory carvers worry skills may be lost », *China Daily*, 16 janvier 2018, http://www.chinadaily.com.cn/regional/2018-01/16/content_35512231.htm (consulté le 24 juillet 2018) ; Yang Wanli et Edith Mutethya, « Halting ivory », *art cit.*

porte aucun élément permettant de comprendre les enjeux patrimoniaux⁽³³⁾. En réalité, le savoir-faire de la sculpture sur ivoire est ancestral en Chine continentale (Cox 1946). Il a été importé à Hong Kong dès les années 1940, et depuis 2014, est inscrit sur l'inventaire préliminaire du patrimoine culturel hongkongais à sauvegarder en vue de l'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de 2003⁽³⁴⁾. Mais il n'apparaît pas dans la liste officielle de 2017, peut-être comme l'une des répercussions de la réforme⁽³⁵⁾. Ces considérations interrogent la prédominance de la sauvegarde d'un patrimoine naturel sur un patrimoine culturel, une question récurrente à Hong Kong et en Chine continentale (par exemple dans le cas des ailerons de requins⁽³⁶⁾ ou des écailles de pangolins⁽³⁷⁾).

Conclusion

Depuis l'adoption de la loi interdisant en grande partie le commerce d'ivoire d'éléphant à Hong Kong en janvier 2018, le sujet continue d'être traité dans l'actualité par les saisies régulières des douanes⁽³⁸⁾. Cette mise en avant du sujet de l'ivoire a provoqué un regain d'intérêt de la presse pour le sort des éléphants d'Asie, qui étaient les grands absents des articles traitant de la réforme. On apprend par exemple qu'ils font l'objet d'un braconnage, non plus pour leurs ivoires mais pour leurs peaux : ce trafic aurait décimé la population au Myanmar⁽³⁹⁾. Si la masse d'articles relatifs à la réforme menée à Hong Kong a focalisé l'attention sur le sujet des éléphants et de l'ivoire, cette période a également suscité un ensemble d'articles relatifs au trafic d'autres espèces, par exemple, les peaux d'ânes en Chine continentale⁽⁴⁰⁾, dont le commerce intensif est parfois comparé à celui de l'ivoire⁽⁴¹⁾. Cet élément de langage vise certainement à alerter le lecteur sur l'urgence de la situation. Les éléphants et leur ivoire, à l'instar de la corne de rhinocéros et des ailerons des requins, sont donc devenus des espèces emblématiques de la lutte contre le trafic. D'ailleurs, le logo de la CITES représente un éléphant. Pourtant, elles ne doivent pas faire oublier qu'elles ne représentent qu'une partie du trafic mondial d'espèces animales et végétales⁽⁴²⁾. De même, si l'encadrement du commerce par la réglementation est relayé par la presse et par les institutions de protection de la faune sauvage comme le meilleur moyen de limiter le trafic, il n'en reste pas moins que les ressources humaines, techniques et scientifiques dont les États disposent font souvent défaut. L'ampleur des trafics est si vertigineuse que des initiatives alternatives aux États se mettent en place, à l'instar de la première coalition mondiale contre le trafic de faune sauvage en ligne. Elle a réuni 21 entreprises d'e-commerce, de technologie et de réseaux sociaux sur plusieurs continents (dont WWF, IFAW, TRAFFIC et Google) le 7 mars 2018 à San Francisco afin de prendre des mesures pour mettre un terme au trafic d'espèces en ligne. Ces mesures de régulation du commerce, qui visent à intervenir directement sur le trafic, et finalement *a posteriori*, n'auront qu'un impact limité tant que les espèces seront des marchandises porteuses d'une valeur monétaire. Si une amélioration de la tendance est à espérer, notamment par le biais de l'éducation et de la prise de conscience de la nécessité du maintien de la biodiversité pour la propre survie de l'espèce humaine (le cas des insectes est révélateur), il est malheureusement fort peu probable que la tendance s'inverse, surtout dans un contexte de creusement des inégalités de richesses dans le monde. Contexte qui alimente, maintient et fait persister l'existence de réseaux organisés à l'origine du braconnage et du commerce illégal des espèces.

■ Claire Bouillot est doctorante en anthropologie au CEFC (Hong Kong), à l'EHESS et au centre Norbert Elias (Marseille) (claire.bouillot@ehess.fr).

33. Elson Tong, « Traditional art or brutal industry? LegCo panel debates plan to phase out ivory trade by 2021 », *art cit.* Voir également, « 非洲管理員守護大象遭射殺 象牙商會斥政府禁售毀中華文化 » (Feizhou guanliyuan shouhu daxiang zao shesha xiangya shanghui chi zhengfu jin shou hui zhonghua wenhua, Les administrateurs africains empêchent l'abattage des éléphants. La Chambre de commerce dénonce l'interdiction du gouvernement qui détruirait la culture chinoise), *Apple Daily*, 6 juin 2017, <https://hk.news.appledaily.com/local/realtime/article/20170606/56791341> (consulté le 24 juillet 2018).
34. « The Hong Kong cultural heritage list », *South China Morning Post*, 17 juin 2014, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/article/1534799/over-500-hong-kong-traditions-must-be-safeguarded-under-un-convention> (consulté le 26 juillet 2018) ; Denise Tsang, Johnny Tam, et Olga Wong, « The 480 things that represent Hong Kong's culture: list unveiled after seven years' work », *South China Morning Post*, 17 juin 2014, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/article/1534746/cantonese-opera-dim-sum-and-diwali-hong-kong-lists-its-cultural> (consulté le 26 juillet 2018).
35. Leisure and Cultural Services Department, https://www.lcsd.gov.hk/CE/Museum/ICHO/en_US/web/icho/the_representative_list_of_hkich.html (consulté le 26 juillet 2018).
36. Kylie Knott, « Where battle to curb shark fin consumption is being won and lost, and why trade has to stop – new research », *South China Morning Post*, 17 septembre 2018, <https://www.scmp.com/lifestyle/food-drink/article/2164272/where-battle-curb-shark-fin-consumption-being-won-and-lost-and> (consulté le 21 septembre 2018).
37. Karen Zhang, « Consider alternatives to pangolin scales, traditional Chinese medicine professors urge at conservation conference in Hong Kong », *South China Morning Post*, 6 septembre 2018, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/2162999/consider-alternatives-pangolin-scales-traditional> (consulté le 21 septembre 2018).
38. Danny Mok, « HK\$2.7 million worth of ivory seized by Hong Kong customs in joint operation with mainland Chinese authorities », *South China Morning Post*, 4 juillet 2018, <https://www.scmp.com/news/hong-kong/hong-kong-law-and-crime/article/2153656/hk27-million-worth-ivory-seized-hong-kong> (consulté le 30 juillet 2018).
39. Agence France-Presse, « No elephant is safe: China's online market for animal's skin has decimated Myanmar population », *South China Morning Post*, 24 avril 2018, <https://www.scmp.com/news/asia/southeast-asia/article/2143125/no-elephant-safe-chinas-online-market-animals-skin-has> (consulté le 30 juillet 2018).
40. Sidney Leng, « Donkey forum in China to address thinning herd as demand for skins soars », *South China Morning Post*, 15 août 2017, <https://www.scmp.com/news/china/policies-politics/article/2106913/china-plots-hi-tech-path-leader-world-donkey-industry> (consulté le 30 juillet 2018).
41. A China in Africa Podcast, « Donkey Skin Is the New Ivory », *China File*, 21 mars 2017, <http://www.chinafile.com/china-africa-project/donkey-skin-new-ivory> (consulté le 30 juillet 2018).
42. L'ONG TRAFFIC publie régulièrement de nombreux rapports d'études sur le trafic des espèces. Voir <https://www.traffic.org/publications/> (consulté le 26 octobre 2018).

Références

- 'T SAS-ROLFES, Michael, Brendan MOYLE, et Daniel STILES. 2014. « The Complex Policy Issue of Elephant Ivory Stockpile Management ». *Pachyderm* 55 (janvier-juin 2014) : 62-78.
- BARBIER, Edward B., Joanne C. BURGESS, Timothy M. SWANSON, et David W. PEARCE. 2009. *Elephants, Economics and Ivory*. Londres : Earthscan.
- BENNETT, Elizabeth L. 2015. « Legal Ivory Trade in a Corrupt World and its Impact on African Elephant Populations ». *Conservation Biology* 29 (1) : 54-60.
- Conseil exécutif de Hong Kong. 2014. *LCQ2: Ivory Trade*. <https://www.info.gov.hk/gia/general/201406/04/P201406040449.htm> (consulté le 26 octobre 2018).
- CORNELIS VAN KOOTEN, G. 2008. « Protecting the African Elephant : A Dynamic Bioeconomic Model of Ivory Trade ». *Biological Conservation* 141 : 2012-22.
- COX, Warren Earle. 1946. *Chinese Ivory Sculpture*. New York : Bonanza Books.
- GAO, Yufang. 2014. « Elephant Ivory Trade in China: Comparing Different Perspectives ». *The Bulletin of the Yale Tropical Resources Institute* 32-33 : 101-7.
- KNIGHTS, Peter, Alex HOFFORD, A. ANDERSSON et D. CHENG. 2015. *The Illusion of Control: Hong Kong's Legal Ivory Trade*. San Francisco, CA : WildAid.
- MARTIN, Esmond, et Lucy VIGNE. 2015. *Hong Kong's Ivory, More Items for Sale than in any Other City in the World*. Nairobi : Save The Elephants.
- PANG, Ka-lai Karie. 2015. *Ivory Demand Survey*. University of Hong Kong, Social Sciences Research Centre, Public Opinion Programme.
- THOULESS, C.R., H.T. DUBLIN, J.J. BLANC, D.P. SKINNER, T.E. DANIEL, R.D. TAYLOR, F. MAISELS, H. L. FREDERICK, et P. BOUCHE. 2016. *African Elephant Status Report 2016 : An Update from the African Elephant Database*. Occasional Paper Series of the IUCN Species Survival Commission, No. 60 IUCN / SSC Africa Elephant Specialist Group. IUCN, Gland, Suisse.
- VIGNE, Lucy, et Esmond MARTIN. 2017. *Decline in the Legal Ivory Trade in China in Anticipation of a Ban*. Nairobi : Save The Elephants.
- WITTEMYER, George, Joseph M. NORTHRUPA, Julian BLANC, Iain DOUGLAS-HAMILTON, Patrick OMONDI, et Kenneth P. BURNHAM. 2014. « Illegal Killing for Ivory Drives Global Decline in African Elephants ». *PNAS* 111 (36) : 13117-21.
- WONG, Rebecca Wing Yee. 2018. « Do you Know Where I Can Buy Ivory ? The Illegal Sale of Worked Ivory Products in Hong Kong ». *Australian & New Zealand Journal of Criminology* 51 (2) : 204-20.